

BULLETIN D'ORMES

Janvier 2023



Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous adresser une très bonne année 2023.

Qu'elle soit pleine de joie, de réussite et de santé, pendant ces périodes troubles.

Fin 2023, l'éclairage public et les réseaux du centre bourg seront en totalité effacés.

Nous commencerons à programmer pour les années à venir, certains secteurs dans les hameaux.

L'entreprise Martineau a restauré le lavoir, il a ainsi retrouvé son plus bel aspect.

En association avec la commune de Portes, nous prévoyons d'équiper la route d'Emanville dans le hameau de Crêches, de radars pédagogiques.

Ceci pour inciter les automobilistes à respecter la limitation de vitesse et sécuriser la traversée de la zone urbanisée.

Grâce à l'implication de Messieurs Pierre Bostel et Jean Marie Boisaubert, un concert dans l'église d'Ormes a été organisé le 3 décembre.

Malgré le froid, un public nombreux est venu applaudir l'ensemble Accabrass, composé pour une grande partie de jeunes musiciens plein de talents.

L'association du Jardin des Ormes a réélu un nouveau bureau qui vous proposera différentes activités qui créeront du lien après une période difficile due à l'épidémie de Covid.

Vous trouverez des informations de la vie de la commune plus détaillées dans ces quelques pages, réalisées par quelques conseillers que je remercie pour leur implication.

Bonne lecture

Jacques Fauvel

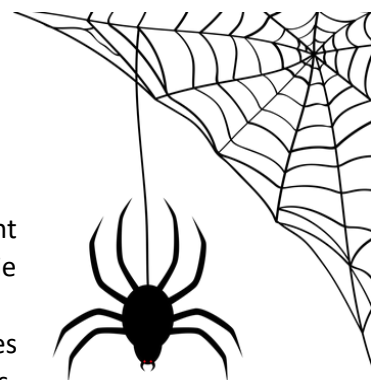
Infos Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les mercredis et vendredis de

16h30 à 19h. Tél : 02 32 35 43 61 / mairie.ormes27@gmail.com

HALLOWEEN



Le lundi 31 octobre dernier, une trentaine d'enfants et leurs parents se sont présentés sur la place de la mairie. Costumés et maquillés, les enfants ont eu la joie de recevoir des bonbons auprès des riverains.

Cette année, la participation a été importante et il faut remercier les habitants d'avoir permis une belle récolte. De précieux gestes ont été remarqués, comme d'accrocher des bonbons sur son portail pour palier à une absence au domicile.



Le 11 novembre 2022, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France.

Ormes se souvient de ses habitants morts pour la France.

Concert d'ACABRASS



Le samedi 3 décembre 2022, l'ensemble des cuivres « ACABRASS », formation née en 2019, a donné un concert en l'Eglise d'Ormes.

Cet orchestre est dirigé par Sébastien BOULY, lequel n'a pas hésité au cours de cette soirée à mettre en avant le talent de ses musiciens et c'est devant une église quasi comble que les premiers classiques du Brass Band ont retentis : *You Raise me up*, *Prismatic light*, *Legen in Brass*.



Un hommage fut rendu à Pierre DUTOT, trompettiste, disparu en 2021.

Il est à souligner les efforts réalisés par chacun des musiciens pour pouvoir se retrouver lors de cette soirée. Certains venaient de Seine Maritime, mais d'autres de bien plus loin (Abbeville, Valenciennes.)

Une organisation sans faille pour des musiciens qui à côté de leur passion, doivent également accomplir leur métier (électricien pour certains) ou poursuivre leur étude.

Un vrai succès pour cette édition, qui a fait la joie de la municipalité et de M. Pierre BOSTEL, président de l'association des anciens combattants, à l'initiative de ce concert.

De g.à dr. : Philippe GERVAIS, ancien directeur et chef du Brass Band Normandie, Sébastien BOULY et Pierre BOSTEL

NOEL

Le dimanche 11 décembre, les enfants et leurs parents ont pu assister au spectacle présenté par la Compagnie PADAPI, intitulé « DOLLY et Mr POUBELLE ».

Un spectacle musical inspiré par l'environnement, la sensibilisation aux éco-gestes. Les enfants ont pu participer et rire devant les facéties de la mascotte « DOLLY ».

Durant ce même week-end, une distribution des colis auprès des aînés de notre commune.



INFOS DIVERSES- TRAVAUX



Restauration du lavoir :

Les travaux de restauration du lavoir situé à la Mare Cadebit se sont achevés en décembre 2022.

La réalisation a été faite par l'entreprise MARTINEAU pour un coût de 5 419.20 Euros

Machine à pains :

La boulangerie « **Aux caprices de Bénédicte** » située à la BONNEVILLE SUR ITON assure désormais l'alimentation de la machine en baguettes.

Le **paiement par carte** fonctionne à nouveau.

Pas d'alimentation le **lundi**.



Rédaction

Ce bulletin a été réalisé sous la direction de Monsieur le Maire

Si vous souhaitez participer à son élaboration par l'insertion d'articles, photos ou autres, en lien avec la Commune, vous pouvez contacter la Mairie.